

La création de partenariats pour protéger le monde des menaces des maladies infectieuses contribue à promouvoir la santé et la sécurité pour tous.

En 2014, l'[Institut des maladies animales infectieuses \(IIAD\)](#) – qui dépend de l'Université A&M du Texas – a été désigné comme le Centre collaborateur de l'OIE dans le domaine spécifique de la réduction des menaces biologiques, afin de soutenir les activités de l'OIE dans cette mission. L'OIE et l'IIAD ont l'un et l'autre une longue expérience en matière de partenariats avec des organismes du monde universitaire, de l'administration publique et du secteur privé, et l'un et l'autre estiment que la santé animale est mieux servie si l'on soutient, coordonne et utilise ce qui existe déjà en termes de ressources et d'infrastructures, chaque fois que cela est possible.

Le fait de reconnaître le caractère prioritaire de ce thème en désignant un Centre collaborateur qui y est consacré démontre un peu plus encore l'importance du renforcement des capacités, de la collaboration scientifique et de la pratique factuelle (pratique fondée sur les données probantes) pour défendre la conception de l'OIE consistant à « protéger les animaux, préserver notre avenir ».

L'économie de l'agriculture moderne aux États-Unis et dans de nombreux autres pays dépend fortement de deux paramètres : l'absence de foyers infectieux et les échanges commerciaux. Après l'apparition d'une maladie infectieuse dans un élevage de bétail ou de volaille, il est impératif de pouvoir appliquer de manière efficace des normes scientifiquement fondées et de pouvoir démontrer que la maladie est absente, afin de limiter la perte de revenus et de garantir la sécurité sanitaire des échanges commerciaux et préserver la sécurité alimentaire. Une meilleure connaissance de la santé animale mondiale et des menaces représentées par les zoonoses permet de mieux se préparer aux situations d'urgence liées aux maladies, et de mieux les prévenir, les détecter et y apporter la réponse appropriée. Soutenir le développement de normes scientifiques et proposer des outils et une formation efficaces pour surveiller, contrôler et éradiquer les maladies est pleinement du ressort de l'IIAD.

L'IIAD est engagé aux côtés de l'OIE

L'engagement de l'IIAD aux côtés de l'OIE a d'ores et déjà donné des occasions nombreuses et significatives, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale, de partager notre expertise, de mener une analyse et d'établir des programmes d'enseignement en appui à la mission de l'OIE. Au cours de ces trois dernières années, cette relation a permis à l'IIAD de collaborer avec l'OIE sur un projet de deux ans visant à développer des normes vétérinaires mondiales qui serviront de directives internationales pour les para-professionnels vétérinaires travaillant dans les laboratoires, le secteur zoosanitaire ou celui de la santé publique vétérinaire dans les 181 Pays membres de l'OIE. Ce projet débouchera sur des instructions types concernant les compétences et le cursus des para-professionnels vétérinaires, similaires aux [compétences minimales attendues des jeunes diplômés en médecine vétérinaire](#). Dans de nombreux pays, le secteur para-professionnel constitue une partie essentielle de l'infrastructure des Services vétérinaires. De plus, dans les pays disposant d'une infrastructure vétérinaire limitée ou inexistante, les para-professionnels assurent des services indispensables. L'amélioration de la qualité de leurs ressources pédagogiques offrira des avantages tangibles à la santé mondiale comme à l'économie.

L'IIAD collabore avec l'OIE sur un projet concernant le cursus et les compétences des para-professionnels vétérinaires

Par ailleurs, grâce à son partenariat avec le Centre texan de technologie appliquée – qui dépend de la station

d'expérimentation en ingénierie de l'Université A&M du Texas –, l'IIAD a pu jouer un rôle d'assistance technique en apportant des corrections au Système mondial d'information sanitaire de l'OIE (WAHIS) afin de résoudre des problèmes urgents. L'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE a récemment voté en faveur d'une réforme complète de tout le système WAHIS, modernisation indispensable qui facilitera la transparence des communications et aidera à répondre aux besoins des Pays membres par une meilleure interopérabilité et une plus grande souplesse du système. Par ailleurs, l'IIAD a entrepris une analyse approfondie des données de WAHIS dans le but d'évaluer l'[Outil PVS de l'OIE](#), ce qui a conduit à la création d'un groupe de réflexion sur le PVS au sein de l'OIE avec pour objectifs d'identifier de nouvelles procédures pour évaluer le PVS, de déterminer comment les données PVS peuvent être analysées à travers WAHIS, et de développer un cadre conceptuel pour envisager de nouvelles compétences pour l'Outil PVS de l'OIE.

La santé et la sécurité sont déjà posées, et il est de notre devoir, en tant que responsables politiques, législateurs, chercheurs, enseignants, éleveurs ou étudiants, de nous appuyer sur ces fondations pour que les individus, partout dans le monde, puissent avoir accès à des ressources alimentaires nutritives, saines et économiques. Les solutions dont nous avons besoin pour améliorer la santé animale et la santé publique, et pour défendre la sécurité sanitaire dans le monde, ne peuvent provenir que d'une action collective. Les collaborations et les partenariats sont nécessaires pour appuyer la mission de l'OIE, améliorer les Services vétérinaires dans le monde, et créer un monde protégé des menaces des maladies infectieuses.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.1.2772>

AUTOUR DU MONDE

INITIATIVES DU RÉSEAU

Menons une coopération active pour réduire les menaces biologiques dans la production animale

AUTEURS

[Melissa Berquist](#)

Directrice de l'Institut des maladies animales infectieuses (IIAD), Université A&M du Texas (États-Unis)

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



